

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## LA CITE DE L'IA ET BPIFRANCE SIGNENT UN PARTENARIAT POUR LE DEPLOIEMENT DU PROGRAMME IA BOOSTER FRANCE 2030 EN HAUTS-DE-FRANCE

La Cité de l'IA, réseau majeur de l'intelligence artificielle en Hauts-de-France, et Bpifrance, banque publique d'investissement, sont heureux d'annoncer un partenariat visant à déployer le programme IA Booster France 2030 en Hauts-de-France. Cette alliance réunit deux acteurs clés de l'innovation et de la transformation numérique pour accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle dans les entreprises du territoire et promouvoir son développement responsable.

Le programme IA Booster France 2030 est une initiative phare qui vise à stimuler la compétitivité de l'économie française en exploitant le plein potentiel de l'intelligence artificielle.

Grâce à ce partenariat, Bpifrance et la Cité de l'IA uniront leurs forces pour offrir un soutien accru aux entreprises françaises dans l'adoption et l'intégration de l'IA dans leurs processus métiers.

Le programme IA Booster France 2030 se déroule en plusieurs phases :

- **Phase 1 – Sensibilisation et acculturation aux solutions d'IA :** mise à disposition gratuite sur la plateforme Bpifrance Université et sur le site [www.iahdf.org](http://www.iahdf.org), d'outils d'autodiagnostic, de modules de formation en ligne, de webinaires visant à accompagner les dirigeants de PME et ETI dans leur prise de conscience et leur acculturation aux bénéfices de l'IA.
  - **Phase 2 – Diagnostic Data IA :** prestation individuelle de conseil visant à identifier un ou plusieurs cas d'usages prioritaires dans lesquels l'exploitation des données par des solutions d'intelligence artificielle permet de créer de la valeur au sein de l'entreprise. 3 à 10 jours
  - **Phase 3 – Choix de l'approche IA :** prestation individuelle de conseil visant à qualifier la ou les solutions IA répondant aux besoins identifiés et à établir le plan de mise en œuvre, qu'il s'agisse d'intégrer des solutions existantes ou de les développer en propre. 10 jours
  - **Phase 4 – Accompagnement à la mise en œuvre de la solution IA :** prestation individuelle de conseil visant à amorcer le déploiement opérationnel de la solution IA identifiée. Modalités d'intervention à définir selon le projet
- Subventionnés à 80 % par l'Etat sur les phases 2 et 3 et à 50% sur la phase 4, ces accompagnements représentent de véritables leviers de compétitivité, ils sont réalisés par un réseau d'experts labellisés par Bpifrance.



**Yann Orpin, Président du Medef Lille Métropole :** *Je me réjouis de ce partenariat qui impulse une réelle dynamique sur notre territoire en faveur du développement de l'IA au sein de nos entreprises*

**Manuel Davy, Président de la Cité de l'IA :** *Cette alliance est une réelle opportunité pour nos membres, Elle réunit expertise, réseau et pragmatisme! Elle est en phase avec la mission première de la Cité de l'IA : rendre accessible l'IA aux entreprises en favorisant les collaborations .*

**Guillaume Mortelier, Directeur exécutif en charge de l'Accompagnement de Bpifrance :** *Ce partenariat illustre notre ambition d'accompagner des centaines d'entreprises, partout sur le territoire, afin qu'elles disposent des moyens nécessaires pour prendre le virage de l'intelligence artificielle. Ce levier d'innovation est essentiel pour conserver un tissu économique français compétitif et répondre aux nouveaux besoins en produits ou services des clients.*

#### **A propos de la Cité de l'IA :**

La Cité de l'IA, créée en 2019 par le Medef Lille Métropole, est un lieu d'échanges et de mise en commun de synergies dont l'objet est de fédérer l'écosystème régional sur l'IA pour faciliter les coopérations, les initiatives et proposer une réflexion prospective. Elle est un lieu de convergence entre les entreprises, les institutions et le monde académique et de la recherche. Elle propose une offre de services aux entreprises et à leurs collaborateurs afin de les aider dans l'évolution de leurs compétences et dans leur compétitivité. [www.iahdf.org](http://www.iahdf.org).

#### **A propos de Bpifrance :**

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

#### **CONTACTS PRESSE**

**Hélène Vanwaes, responsable de la Cité de l'IA :** [hvanwaes@citeonline.org](mailto:hvanwaes@citeonline.org)  
- 06 63 79 96 82

**Pierre Cejka, Bpifrance :** [pierre.cejka@bpifrance.fr](mailto:pierre.cejka@bpifrance.fr) - 06 63 78 64 21